

LE

STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE.

Publié avec l'autorisation de M. Duployé

Paraissant le premier de chaque mois

ABRÉGER LES TRAVAUX, C'EST PROLONGER LA VIE.

VOL. II

MONTREAL, 1^{er} MARS 1890

No 1

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN BOÎTE DE POSTE 1587

ABONNEMENT

Un an \$1 00
Six mois 50

(Envoyé à domicile à Montreal.)

FRANCE: Un an, 5 fr.; six mois, 3 fr.

Les abonnements datent du 1^{er} mars et du 1^{er} septembre.

L'abonnement est payable d'avance. Il contient 6 numéros par an. On n'est pas responsable de l'administration fait pour un an à l'exception du délai de transport en cours, à domicile.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé à JOSEPH DE LA ROCHELLA, Editeur du *Sténographe Canadien*, Montreal (Canada).

FINS D'ANNÉES.

A peine venons-nous de passer une fin d'année que nous arrivons à une autre et il en est toujours ainsi pour tout le monde. Il n'y a pas que l'heure où la science a calculé que la terre est revenue à son point de départ, dans ses évolutions, qui marque la fin d'une année. C'est l'année solaire, la même pour toutes les parties du globe, une comme la science qui l'a découverte, mais chaque jour, pour un plus ou moins grand nombre d'hommes ou de choses, marque la fin d'une année.

Dans la vie sociale, pour se guider dans le gouvernement de la fortune publique et la direction des entreprises privées, on a dû créer l'année fiscale, l'année civique, l'année scolaire, toutes commençant et finissant à des dates différentes. Chaque événement, chaque fait dans la vie marque aussi une fin d'année. Telle année a commencé par une transaction qui se termine par l'échéance, sinon toujours par le remboursement.

Bref, le temps n'est pas seulement une suite ininterrompue d'années, mais c'est un enchaînement d'années diverses commençant les unes après les autres, chaque jour, à chaque instant, pour se terminer de même, et il faut distinguer, dans ce cortège compact des ans, l'année vitale, dont le renouvellement s'appelle anniversaire. Mais c'est assez disserter pour en arriver aux anniversaires de naissance, de fondation, et rappeler à nos lecteurs, à nos confrères, que le *STÉNOGRAPHE CANADIEN* vient de voir finir sa première année d'existence et qu'il en commence une nouvelle. Il remercie confrères et lecteurs des souhaits faits au début et de l'encouragement donné durant l'année.

Nous ne repasserons pas en détail les faits de la première année de vie de notre journal,

comme nous l'avons fait en janvier pour l'année générale, mais nous voulons profiter de l'occasion pour dire que notre but, qui est d'enseigner la sténographie, d'en faciliter la lecture, a été atteint chez ceux qui ont bien voulu lire le *STÉNOGRAPHE*. Les leçons que nous avons données, les exercices de manuscrit entremêlé de mots sténographiques que nous avons publiés, ont suffi pour donner les premiers éléments de l'art abrégé à ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas, et des leçons plus complètes reçues des professeurs ou apprises dans les méthodes que nous leur avons procurées ont complété les premières notions. La vitesse à écrire et à lire a été en proportion de plus ou moins de pratique de chacun. Chez quelques-uns le cent mots à la minute est venu peu de mois après l'apparition du premier numéro du *STÉNOGRAPHE*. Nous voulons rappeler que les élèves de l'école Saint-Jacques ont eu, avec deux mois d'étude, une bonne moyenne, au dernier concours. Au reste, l'année n'était pas avancée que tous nos lecteurs nous écrivaient en sténographie.

Il vient d'être soulevé une question importante, et pour les sténographes Je profession, et pour les jeunes qui veulent apprendre la sténographie, celle de l'emploi de la sténographie dans les cours de justice, question sur laquelle nous n'avons pas hésité à nous prononcer. Nous répétons aujourd'hui qu'on ne peut renoncer à la sténographie nulle part, parce que, comme toutes les inventions précieuses, elle fait forcément son chemin, et de plus en plus rapidement. Ils font très petite minorité, ceux des hommes de profession qui prétendent qu'on n'aurait jamais dû adopter la sténographie pour la procédure; mais, d'un autre côté, la majorité a raison de vouloir, grâce aux progrès que fait la sténographie, diminuer autant que de raison, pour le bien général, le coût de la procédure sténographiée. Nous répétons: aussi aux sténographes d'aujourd'hui que l'art abrégé prend son essor au Canada et qu'ils ne seront plus longtemps en petit nombre pour photographier la parole; mais aussi de nouveaux horizons s'ouvrent pour les jeunes, les futurs concurrents. Le commerce les attend. Au reste, les habiles, les grandes vitesses, n'ont encore rien à redouter de ceux qui commencent et, quant à la question du jour, un doute qu'elle sera décidée au mieux pour toutes les parties.

La perspective d'une réduction dans la rémunération de l'écrivain abrégé ne doit nullement préoccuper ceux qui veulent apprendre la sténographie. Ils ne doivent avoir en vue que les progrès rapides que fait la sténographie, progrès qui ne feront que rendre sa connaissance de plus en plus indispensable. Que les parents ne cherchent